

SPÉCIALISTE ET PVC N1: LA VIGILANCE EST DE MISE

CSSCT : Focus Spécialistes

Vos représentants C^FDT ont entendu vos inquiétudes sur la charge de travail concernant l'univers des Spécialistes. Le 29 mars 2024, la CSSCT sous notre impulsion, a, au travers d'un mail envoyé à la direction, alerté sur la dégradation de vos conditions de travail.

Lors de la CSSCT du 18 avril 2024, un plan d'action a été présenté aux membres de la commission afin de remédier à ces problématiques :

- Charge de travail liée aux nombreux tests de process
- Absence de feedback
- Difficulté à gérer le temps de travail impactant l'équilibre vie privée / vie pro

Lors de la réunion du 6 juin dernier, un point d'étape a été réalisé par rapport aux actions mises en place. Nous avons constaté, au travers de nos échanges réguliers, une amélioration significative.

La C^FDT reste toutefois vigilante et suivra de près l'évolution de votre activité, notamment au vu du process mis en place le 17 juin 2024 (RDV clients sur l'outil Hagrid).

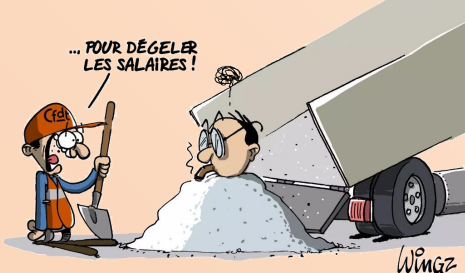
Vos élus C^FDT restent attentifs et se réservent le droit de demander une évaluation de votre charge de travail au travers d'un questionnaire, en s'appuyant sur l'accord en vigueur « évaluation charge de travail »

PVC : Du positif, mais pas que...

Boucle d'amélioration : véritable réussite de ce dispositif, plébiscité par de nombreux salariés.

Grâce à vous, 4862 dépôts ont été réalisés notamment par les équipes du Front au sein de notre unité. Toutes les boucles qualités déposées font l'objet d'un retour individuel ou collectif, elles permettent l'amélioration des process et de fait pour certains d'entre vous, de vos conditions de travail.

LA C^FDT MET SON GRAIN DE SEL PVC : des résultats en demi-teinte !



Nous avons dès le début et ce, à plusieurs reprises, alerté l'entreprise en leur demandant de corriger la baisse de PVC du début d'année. La Direction a tardé à réagir et a finalement décidé de réajuster la typologie d'appels en augmentant le nombre de clients prospects.

La compensation de la PVC n'est pas à la hauteur des attendus. En comparant les derniers bilans annuels, on constate une moyenne mensuelle de 334€ en 2023 versus 218€ sur les 6 premiers mois de 2024. **PEUT MIEUX FAIRE !**

A notre demande, un bilan comparatif nous sera présenté chaque année. Pour la C^FDT, défendre votre pouvoir d'achat reste une de nos priorités.

Défendre vos droits: une nécessité, vous accompagner: notre volonté.

Vos représentants C^FDT :



Delphine Fantou



Véronique Derubreux



Marc Arricau



Mounia Spiteri



Stéphane Cors



Sandrine Verhnes



Laurent Lambert



Suivez-nous
sur les réseaux !